

APPEL A CANDIDATURE éducation prioritaire
Coordonnateur de Réseaux d'éducation prioritaire REP ou REP+
10 postes à pourvoir

Mission

La mission est à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2015.

Elle est réservée à **un(e) enseignant(e) du premier degré** en activité dans les Bouches du Rhône.

La détention d'un CAFIPEMPF constitue une réelle valeur ajoutée en vue de l'exercice de cette mission.

Le candidat retenu à l'issue des entretiens est nommé à titre provisoire pour la durée d'une année scolaire.

Pendant cette période, il reste titulaire de son poste d'affectation.

A l'issue de cette période probatoire, le candidat peut être nommé à titre définitif s'il le souhaite, sous réserve d'obtenir l'avis favorable des deux responsables du réseau quant à la poursuite de sa mission.

La mission ouvre droit à une NBI politique de la ville de 30 points.

Elle ne permet pas le maintien d'avantages liés aux fonctions antérieures : direction, spécialisation, ... etc.

Postes vacants à pourvoir

- Coordonnateur du **REP Jas de Bouffan** à Aix en Provence : *poste à 50 %*
- Coordonnateur du **REP Gabriel Péri** à Gardanne : *poste à 50 %*
- Coordonnateur du **REP Lou Garlaban** à Aubagne : *poste à 50 %*
- Coordonnateur du **REP Alphonse Daudet** à Istres : *poste à 50 %*
- Coordonnateur du **REP Marcel Pagnol** à Martigues : *poste à 50 %*
- Coordonnateur du **REP Mont Sauvy** à Orgon : *poste à 50 %*
- Coordonnateur du **REP Jean Moulin** à Salon de Provence : *poste à 50 %*
- Coordonnateur du **REP Jean Giono** à Marseille (13013) : *poste à 50 %*
- Coordonnateur du **REP Anatole France** à Marseille (13006) : *poste à 50 %*
- Coordonnateur du **REP+ Belle de Mai** à Marseille (13003) : *poste à 100 %*

NB Postes susceptibles d'être vacants

Un petit nombre de postes à 100 % de coordonnateurs de réseaux REP+, situés à Marseille, sont susceptibles d'être vacants.

Modalités de candidature

Les candidatures comportant **une lettre de motivation**, précisant le ou les postes demandés, **un curriculum vitae** et **une copie du dernier rapport d'inspection** sont à adresser avant le vendredi 19 juin au soir :

- par la voie hiérarchique avec avis de l'IEN du poste actuel, à l'Inspection Académique à l'attention de M. Pesteil, cellule des politiques interministérielles
- par courrier électronique aux 2 adresses suivantes : ce.dp13@ac-aix-marseille.fr et philippe.pesteil@ac-aix-marseille.fr

Les candidats sont invités à prendre contact avec les responsables des réseaux pour lesquels ils postulent.

Une commission d'entretiens se tiendra à la Direction Académique avant la fin de l'année scolaire.
Les convocations seront adressées aux candidats par courrier électronique.

Afin d'organiser au mieux les convocations, il est demandé aux candidats de fournir un numéro de téléphone sur lequel ils peuvent être joint rapidement, ainsi qu'une adresse électronique valide pour l'envoi de la convocation.